

ETAIENT PRESENTS : M. BARROUILLE, M. BOURGUIGNON, M. CAUWEL, Mme DENOO, Mme DERBIKH, M. DUPLAN, M. FAIVRE, M. GASQUET, M. JACOB, Mme LARTAUD, M. LECLERC, Mme PRUE, M. REY, M. TSATI

ETAIENT EXCUSES : Mme GEAY, M. MEURUS

ETAIENT ABSENTS : Mme MARTIN, M. PERRIER, Mme ROCHER, M. VALEGEAS

ELUS PRESENTS : Christine KAMMLER, Christine BONNEFOY

<p>INTERVENTION DU CCAS sur le dispositif « Voisins Bienveillants ». Il s'agit de désigner 1 ou 2 référents par conseil de quartier afin de participer à 2 réunions par an avec le CCAS et ainsi d'échanger des informations dans le cadre de la lutte contre l'isolement des personnes âgées</p>		<p>M. Mathieu REY, pharmacien au vieux bourg, se porte volontaire afin d'être référent auprès du CCAS sur cette question. Le sujet sera ré abordé lors de la prochaine réunion.</p>
<p>INFORMATIONS GÉNÉRALES : POINTS ÉVOQUÉS PAR CHRISTINE KAMMLER</p>		
POINTS TRAITÉS	INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LA VILLE	REMARQUES DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER
<p>Chantiers en cours : ZAC Route de Toulouse, Extension de la Ligne C du Tramway</p>	<p>DIAPORAMA JOINT</p>	
<p>Groupe de travail réseau TBM</p>		
<p>V.O Mag</p>	<p>Il est rappelé aux membres du Conseil de Quartier qu'ils peuvent soumettre des idées d'articles pour la page "Vie de quartier" du magazine municipal.</p>	
<p>Réunions Publiques « LE MAIRE VIENT A VOUS »</p>	<p>Elles seront à nouveau organisées sur l'année 2018 par grands quartiers. Il sera également mis en place de petites réunions de proximité pour lesquelles une information sera faite aux riverains des rues alentour.</p>	
<p>Boîtes à livres</p>	<p>La deuxième boîte à livres du quartier EST a été implantée, en novembre dernier, place de Courréjean</p> <p>Un agent de la médiathèque de Chambéry passe régulièrement pour faire un tri du contenu des boîtes à livres. Malheureusement, par manque de civisme, les gens déposent tout et n'importe quoi dans les boîtes (publicités, livres moisissus ou déchirés etc ...).</p> <p>Avec l'installation des 3 nouvelles boîtes à livres, une nouvelle organisation de la vérification des boîtes à livres sera mise en place prochainement.</p>	
<p>Voiries</p>	<p>Il ne faut surtout pas hésiter à contacter les services techniques pour signaler tout problème d'entretien de voirie. En contactant le secrétariat des services techniques au 05.56.75.69.06 ou le 05.56.75.69.93</p>	
<p>Radars Pédagogiques</p>	<p>La commune possède 7 radars pédagogiques qui sont déplacés régulièrement sur la commune. Il est demandé aux membres de préconiser des nouveaux lieux d'implantation sur leur quartier.</p>	<p>Le conseil de quartier propose de laisser celui de l'avenue Schweitzer en place, remettre celui du chemin Galgon, Avenue du Marechal de Lattre de Tassigny en direction du Bourg</p>

RETOUR SUR LES POINTS DES PRÉCÉDENTS CONSEILS

POINTS TRAITÉS	INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LA VILLE	REMARQUES DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER
Quartier du Bocage : Difficultés de circulation	<p>- Mise en sens unique de la rue Gounouilhou à partir du 22 décembre 2017. Arrêt de bus Le buis et Les étoiles mise en place en janvier 2018, les quais sont faits. 5 places en arrêt minutes sont faites devant la boulangerie, par contre il n'y en aura pas devant le boucher et le coiffeur.</p> <p>- La rue F. Dolto reste en sens unique.</p> <p>- Un sondage a été réalisé auprès de 90 personnes afin d'envisager une mise à double sens et une interdiction de stationner sur toute la rue P. Destribats. 11 personnes sont pour la mise à double sens sans stationnement et 8 avec stationnement.</p>	Le Conseil de quartier propose de mettre la rue F. Dolto en double sens de la rue C. Besson jusqu'au gymnase.
Extinction de l'éclairage public : Est-il possible de régler les créneaux d'allumage et d'extinction en fonction du jour de la semaine ?	Tout est possible techniquement. Toutefois cela reste trop compliqué à gérer sur les 150 armoires de réglages de la commune. Une gestion d'ensemble est préconisée pour que le dispositif soit compris par la population.	
Entreprise Chazot : - Circulation des poids lourds chemin de Leyran - Etat d'avancement du projet	<p>Le Maire a adressé un courrier au Président de l'entreprise Chazot lui demandant d'imposer à ses chauffeurs le respect des règles de circulation afin d'assurer la sécurité de tous dans le quartier.</p> <p>Le projet d'une nouvelle voie d'accès de l'entreprise par l'avenue Maréchal de Lattre de Tassigny est en cours de négociation avec Bordeaux Métropole ce qui mettrait un terme définitif à la circulation des poids lourds sur le chemin de Leyran et les rues alentour.</p>	<p>Les membres du conseil font part d'une amélioration notable du comportement des chauffeurs de l'Entreprise.</p> <p>Ils suggèrent cependant d'envoyer également un courrier, comme celui envoyé aux établissements Chazot aux autres transporteurs (entreprise PERRAULT...).</p>
Place Marc Dulout : Demande de places de stationnement en zone bleue	<p>La Police Municipale a réalisé, à plusieurs reprises, des relevés de stationnement dans le secteur qui mettent en évidence qu'il y a toujours des places disponibles.</p> <p>Il n'y aura donc pas de création de places en zone bleue d'autant plus que cela nécessiterait l'intervention régulière de la Police Municipale qui n'en a pas les moyens humains.</p>	

POINTS ÉVOQUÉS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

POINTS TRAITÉS	INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LA VILLE	REMARQUES DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER
SNCF : Remblais de 4 mètres de haut en limite de propriété du chemin de Leyran. Quel est le but de ces travaux ?	L'espace en question est en chantier jusqu'à la fin de l'année pour réaménager les voies existantes. Ce chantier est réalisé de jour et ne présente pas de phases particulièrement bruyantes selon la SNCF qui s'est engagée à informer les riverains sur la nature et la durée des travaux.	Les membres du conseil indiquent qu'aucune information aux riverains n'a été faite à ce jour.
Bocage : Où en sont les négociations avec les bailleurs concernant les places de stationnement dans les résidences	Un courrier a été envoyé à tous les bailleurs de Villenave d'Ornon afin de les sensibiliser sur le sujet du stationnement. Seuls Logévie et Domofrance ont répondu, en indiquant qu'un travail était mené sur cette problématique avec la baisse des coûts de location.	

POINTS TRAITÉS	INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LA VILLE	REMARQUES DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER
Place du Bourg :		
Est-il possible de mettre des plots de part et d'autre de l'accès au parking de la résidence afin d'éviter que les clients des commerces ne se garent devant ?	Il n'y aura pas d'implantation de mobilier nouveau. Il faut contacter la Police Municipale le cas échéant.	
Qu'en est-il de la création de la station V-Cub ?	Création d'une station dans le cadre du projet de création d'un pôle intermodal à la gare du Bourg en négociation avec Bordeaux Métropole.	
Gare : Quelles solutions existe-t-il afin de remédier aux dépôts sauvages sur le parking ?	Il n'y a pas de solution miracle contre l'incivilité ... La Police Municipale ne peut intervenir qu'en cas de flagrant délit.	
Rue Schweitzer : Quels aménagements peuvent être réalisés car les trottoirs sont trop étroits pour permettre le passage des poussettes ?	Aucun projet d'aménagement n'est prévu sur cette rue à court terme.	
Rocade : Est-il envisageable de créer un mur anti-bruit sur le tronçon de la rocade qui va de l'A63 aux Rives d'arçins	Il n'y a actuellement pas de crédits des services de l'État, propriétaire des Autoroutes, et donc compétent pour la pose des murs anti-bruit. Les demandes sont transmises à la direction interdépartementale des routes Atlantique (DIRA) qui a en charge la gestion, l'exploitation, l'entretien, la maintenance et la modernisation du réseau national.	Un membre du conseil demande s'il est possible de savoir quelles sont les raisons pour lesquelles il n'y a jamais eu de mur anti-bruit sur cette portion de rocade pourtant une des plus empruntée.
POINTS DIVERS		
Giratoire Clémenceau : La sortie Chemin du pas de la Côte comporte un ralentisseur assez raide au niveau du passage piéton. Comme il est en sortie de giratoire, les véhicules le prennent souvent de travers. Un adoucissement est-il possible ?	Les ralentisseurs sont un des moyens pour réduire la vitesse. S'ils sont empruntés à 30 km/h, comme cela est prévu, il n'y a pas de problème.	
Compteurs Linky : Est-il possible de faire quelque chose car l'entreprise installe de force les nouveaux compteurs même quand une procédure de refus d'installation a été déposée chez huissier ?	M. Le Maire a déposé une motion en demandant à l'entreprise de ne pas intervenir « de force ».	
CHEMIN TOUTON : Le trottoir étant très large, est-il possible de matérialiser des places de stationnement à cheval ?	Ces demandes seront signalées aux services techniques.	
Croisement rue Dalon/chemin de Leyran : Quand on arrive de la rue Dalon, pas de panneau d'interdiction de tourner à gauche sur le Chemin de Leyran alors que celui ci est en sens unique.		
Chemin de Leyran : Les travaux de réfection provisoire des trottoirs n'ont pas tenu		